

A cet effet, la CASA assure la gestion écologique et adaptée des zones naturelles, ce qui inclue l'entretien des berges, la préservation des zones humides et la mise en œuvre d'actions de renaturation. Avec 48 millions d'euros investis par la CASA, en partenariat avec l'État, la Région Sud et le Département des Alpes-Maritimes, c'est plus qu'une démarche de mise en sécurité des citoyens, c'est une prise de conscience. Avec la restauration des milieux naturels, les cours d'eau seront réaménagés afin de permettre la reconfiguration hydraulique de la confluence Brague-Valmasque. La première phase de valorisation, réalisée en septembre, de l'ancien camping Antipolis à Antibes grâce à l'opération de nettoyage confiée à l'association TOUTAVIE de Valbonne, en partenariat avec UNIVALOM, le Syndicat Mixte pour la revalorisation des déchets, a représenté la première initiative de la CASA vers une économie circulaire. Dans la continuité de cette démarche écoresponsable, ces actions tels que l'entretien du réseau hydrographique – 100 km de vallons urbains et périurbains – ou l'acquisition de terrains en zone inondable en vue de désimperméabiliser les sols, développent un espace agroécologique sain tout en évitant le gaspillage, offrant ainsi une seconde vie aux matériaux tout en soutenant l'insertion sociale par l'emploi, le relogement et la reconnexion à la nature.

Véronique La Rosa

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité